

◆ Situation de handicap

1. Accessibilité

AVS Formation facilite au maximum l'accès de ses locaux pour les personnes en situation de handicap.

2. Locaux adaptés

L'établissement répond depuis 2018 aux règles d'accessibilité PMR. L'agenda Ad'AP, à disposition du public, informe des dispositions prises :

- Rampe amovible à l'entrée
- Élargissement des passages (couloirs et portes)
- Bloc sanitaire aux normes (lavabos, toilettes, appuis adaptés...)

3. Référent handicap

Notre référent handicap est à votre écoute. Il vous apportera, autant que possible, des réponses personnalisées.

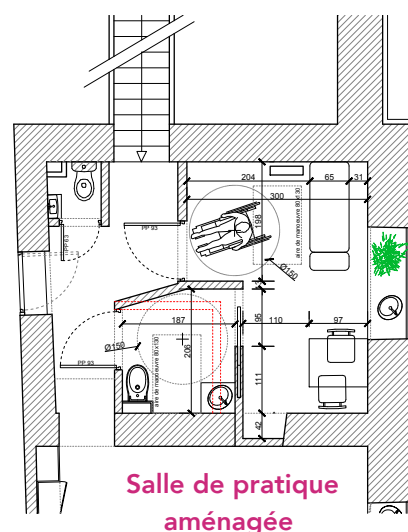
N'hésitez-pas à le contacter :



Marie-Françoise DIPPE
01 43 42 30 55
contact@avsformation.com

4. Partenaires handicap

En cas de besoins spécifiques (financiers, techniques, autres...), vous serez orientés vers des partenaires spécialisés.



AVS FORMATION	302 rue de Charenton - 75012 PARIS - TEL. 01 43 42 30 55	PHASE 2
TRAVAUX DE MISE AUX NORMES P.M.R. DU CENTRE DE FORMATION		27
DESIGNÉ PAR : YVES ANNOU (CSC)		Échelle : A2
PLAN MODIFICATIF WC PMR		4/7

Partenaire	Son rôle	Pour le joindre
AGEFIPH	Vous apporte services et aides financières pour favoriser votre insertion professionnelle et votre maintien dans l'emploi.	0 800 11 10 09 appel gratuit https://www.agefiph.fr/articles/propos-de-lagefiph/besoin-dune-information
MDPH	Vous accompagne au quotidien dans tous les domaines de la vie, quels que soient votre âge et votre situation.	0 805 80 09 09 appel gratuit contact@mdph.paris.fr https://handicap.paris.fr/
FIPHFP	Accompagne les employeurs publics dans la mise en oeuvre de politiques d'inclusion professionnelle.	http://www.fiphfp.fr/Au-service-des-personnes/Se-former/Dispositifs-pour-favoriser-la-formation
Handi-Freelance,	Forum pour favoriser des mises en relations optimales et qualifiées entre entreprises (ou collectivités) et des travailleurs indépendants handicapés (TIH).	https://www.talents-handicap.com/actualites/view/handi-freelance-pour-lemploi-des-travailleurs-independants-handicapes